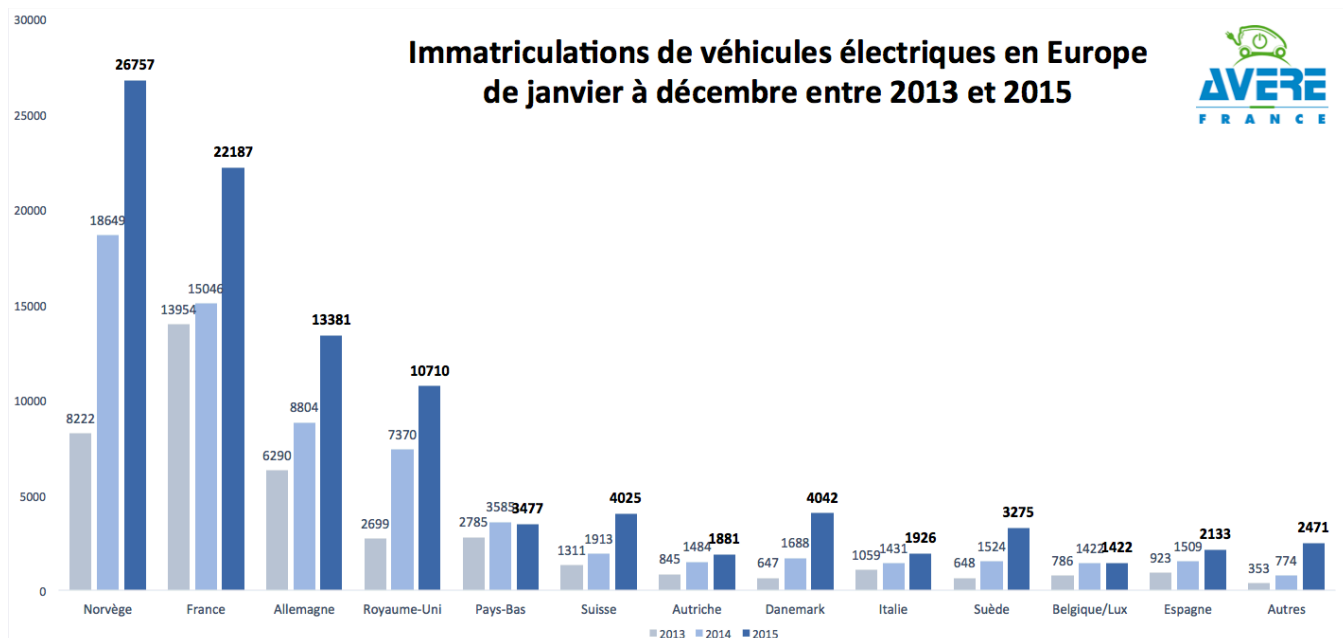


La Norvège et la France dominent le marché européen du véhicule électrique

La France a terminé l'année 2015 en deuxième position sur le nombre total de véhicules électriques immatriculés en Europe et commence 2016 à la première place. Si l'Hexagone est de toute évidence en tête des pays les plus électromobiles, la pénétration n'est pas aussi forte qu'en Norvège où 1 véhicule sur 7 vendu en 2015 est électrique. Il reste donc indispensable de continuer d'accompagner le marché dans sa phase de maturation.

La dynamique de progression des ventes de véhicules électriques est en marche dans tous les pays d'Europe. Avec 97 687 immatriculations en 2015 contre 65 199 en 2014, le marché européen signe un nouveau record qui le propulse leader des ventes de véhicules électriques, loin devant les Etats-Unis (73 301 immatriculations) et la Chine (environ 88 000).

Cette hausse de + 48% se répartit entre la Norvège et la France notamment, et les marchés émergents sur ce segment comme le Danemark, la Suisse ou la Suède.



La France, 2^{ème} en volume mais 4^{ème} en parts de marché

Avec 26 757 immatriculations et une croissance de + 44%, la Norvège finit pour la deuxième année consécutive en tête du classement des ventes. Grâce à des politiques incitatives cumulant exemptions fiscales et avantages à l'usage, un véhicule sur sept immatriculé en 2015 est électrique. Une pénétration exceptionnelle qui fait de la Norvège un exemple inégalé à ce jour.

La France arrive juste derrière avec 22 187 véhicules électriques particuliers et utilitaires immatriculés et presque 1% de parts de marché. La France devance nettement les deux autres pays qui ont franchi le cap des 10 000 immatriculations, à savoir l'Allemagne (13 381) et le Royaume-Uni (10 710).

Si les volumes sont moins spectaculaires, le Danemark et la Suisse se distinguent par un taux de pénétration du véhicule électrique supérieur à 1% avec respectivement, 1,69% et 1,13% de parts de marché.

Malgré ces signaux encourageants, le gouvernement danois a décidé à partir de 2016 d'assujettir progressivement les véhicules électriques à la taxe d'immatriculation, ce qui a déjà eu un effet négatif sur les commandes sur les premiers mois de l'année. Ce contre-exemple montre bien qu'il est fondamental d'accompagner le marché du véhicule électrique dans sa phase de maturation, pour que sa croissance soit durable.

La Renault ZOE : numéro 1 des ventes en Europe

Avec au total 18 727 immatriculations, la Renault ZOE est devenue la voiture électrique la plus vendue d'Europe en 2015. Ses bons résultats sur le marché français y jouent pour beaucoup, puisque la France pèse pour 57% des ventes. Elle dépasse par ailleurs le cap du millier au Royaume-Uni, en Allemagne et en Norvège.

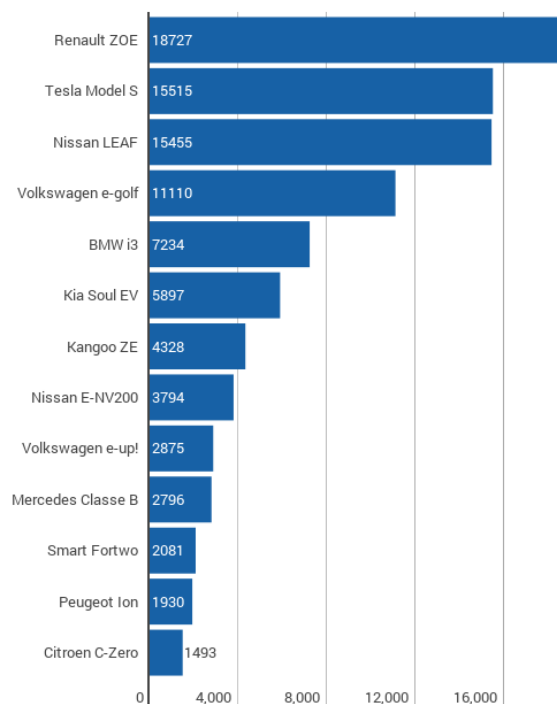
La Tesla Model S et la Nissan LEAF se retrouvent au coude-à-coude en enregistrant, respectivement, 15 515 et 15 455 immatriculations. Ces deux véhicules se positionnent à la première place dans 5 pays différents : le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Italie, l'Islande et l'Estonie pour la LEAF, et le Danemark, les Pays-Bas, la Suisse, la Suède et l'Autriche pour la berline américaine.

A signaler également en tête des ventes : la Volkswagen e-golf en Norvège et le Kia Soul EV de l'Allemagne.

Les perspectives pour 2016

La France commence fort l'année en prenant la tête du classement européen au cumul des ventes sur 2016 avec 4 023 immatriculations sur janvier et février contre 3 959 pour la Norvège. Une excellente performance qui ne doit cependant pas faire oublier que la pénétration de l'électrique sur le marché automobile est encore loin de celle du pays scandinave.

Quels sont les véhicules électriques les plus plébiscités en Europe en 2015 ?



© Avere-France



Le marché européen devrait au global continuer de progresser sur l'année 2016, notamment du côté de l'Allemagne où une aide à l'acquisition devrait enfin voir le jour au mois de juillet.

A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique



Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.